

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 11 (1972)
Heft: 44

Rubrik: Vie économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C'est le petit déjeuner
qui décidera de votre dynamisme
pour la journée...

Une raison de plus pour ne pas le négliger

SOYEZ L'HÔTE DU
**PETIT DEJEUNER SUR LES TOITS
DE BRUXELLES**

et amenez-y vos amis

Devant le large panorama de la ville, vous siroterez notre excellent café accompagné d'extras qui raviront les plus difficiles. Le tout vous donnera la délicieuse sensation de bien vivre et vous mettra en pleine forme pour toute la journée.

Une nouvelle manière de mieux commencer
la journée à l'HÔTEL



atlanta

Bd Adolphe Max 7 - 1000 BRUXELLES
Tél. : (02) 17 01 20 - Télex : 21.475

REVETEMENTS ANTI-POUSSIÈRE

TRAITEMENT DE TOUS RECOUVERMENTS DE SOLS

ENTRETIEN JOURNALIER ET PÉRIODIQUE DE
BUREAUX - IMMEUBLES - CLINIQUES - STANDS

DEPOUSSIERAGE PAR LE VIDE

NETTOYAGE DE TAPIS

LAVAGE DE VITRES

Le Netto-Clair S.P.R.L.

DECAPAGE
SHAMPOOING DE TAPIS À SEC
SUR PLACE

SPECIALITES
CHIMIQUE DES PARQUETS
SANS POUSSIÈRE

rue Georges Moreau 160

1070 BRUXELLES

TEL. 23.70.05

Vie économique

L'INTERNATIONALISATION DE LA FOIRE DE BÂLE À L'HEURE DU GRAND MARCHÉ COMMUN

Le déjeuner organisé par la Chambre de Commerce Suisse en Belgique, à l'hôtel « Atlanta », le 5 octobre 1972, a réuni de nombreux convives, spécialement attirés par la réputation et la compétence du conférencier, le nouveau directeur de la Foire Suisse d'Echantillons de Bâle, M. Frédéric WALTHARD.

Après avoir salué plusieurs personnalités, notamment Monsieur l'Ambassadeur Henri Monfrini, le Chef de la mission suisse auprès du Marché Commun, M. l'Ambassadeur Paul Wurth, le Chef-adjoint de cette mission, Monsieur le Ministre Cuénoud, le Consul-général de Suisse à Anvers, M. Meyer, le représentant de la Chambre de Commerce de Bruxelles, M. J.-M. Lefèvre, le Président de la Chambre de Commerce Suisse, M. Anatra, rappela que le conférencier n'était pas un inconnu à Bruxelles, puisqu'il fut pendant quelques années chef-adjoint de la Mission Suisse auprès du Marché Commun. Dès 1964, il a représenté les intérêts de l'industrie horlogère suisse aux Etats Unis. Rappelé à Berne, il a été chargé d'études dans les secteurs de l'horlogerie et de l'industrie et a rempli les fonctions de secrétaire du conseiller fédéral Brugger, poste qu'il a quitté en 1971, pour accéder à la direction de la Foire de Bâle.

« L'internationalisation de la Foire de Bâle à l'heure du grand marché européen », tel fut le sujet traité par Monsieur Walthard, de façon captivante, dans un français, qui n'est pourtant pas sa langue, d'une aisance et d'une précision remarquables.

Contrairement à ce que bien des personnes s'imaginent, l'importance des foires ne cesse de croître, à notre époque. Elles sont le trait d'union indispensable et le plus pratique entre le producteur et l'acheteur. Tous deux ont intérêt à connaître les réalisations de la concurrence. Actuellement, on compte environ 1 000 foires, par an, en Europe seulement. Mais la conception de la foire a beaucoup évolué. De plus en plus, ces manifestations se limitent à un secteur déterminé de la production et sont, en même temps, l'occasion de conférences, d'entretiens, d'études de spécialistes des industries concernées. C'est le cas, par exemple, de la Foire des Industries de l'Energie nucléaire, qui se tient, en octobre dans les locaux de la Foire de Bâle, complétée par divers colloques de professionnels de cette branche.

C'est à la fin de la première guerre mondiale, qu'a été créée la Foire de Bâle. A cette époque, de nombreuses entraves, de toute nature, freinaient les exportations suisses. Elle a donc été fondée surtout pour défendre les intérêts des industries exportatrices de

notre pays, de là son caractère strictement national. Jusqu'à ces derniers temps, le conservatisme helvétique et, peut-être, plus spécialement bâlois, a triomphé des quelques timides tentatives d'internationaliser cette manifestation.

Actuellement, en raison de l'évolution de l'Europe économique et des relations étroites de la Suisse avec la CEE et l'AELE — ces groupes absorbent déjà 75 % des exportations suisses et fournissent 78 % de nos importations — la Foire de Bâle ne pouvait plus se limiter aux produits suisses. Par sa situation géographique et l'importance de ses industries, Bâle est depuis longtemps un lieu de rencontre international. Elle peut devenir un centre de documentation économique et industrielle de grande importance, pour autant qu'elle s'adapte aux circonstances actuelles.

C'est donc dans cette perspective que le Comité de la Foire de Bâle a décidé dernièrement, à une forte majorité, d'internationaliser cette manifestation, mais prudemment, secteur par secteur. Pour le proche avenir, seuls les produits européens seront acceptés. Ce sera le secteur horlogerie-bijouterie qui le premier subira cette transformation, quasi révolutionnaire! Dès lors la Foire de Bâle s'adaptera de plus en plus à l'heure européenne.

C'est par de vifs applaudissements que les auditeurs ont marqué l'intérêt qu'ils avaient pris à suivre l'excellent exposé de M. Walthard. M. Anatra le remercia chaleureusement et le félicita d'avoir contribué si efficacement à la future ouverture de la Foire de Bâle aux produits étrangers.

BRG.

CYCLE DE CONFERENCES-DEBATS ORGANISE PAR L'ENTREPRISE DE DEMAIN

La cinquième année d'activités de l'a.s.b.l. « L'Entreprise de Demain » est axée sur une grande préoccupation actuelle « Le Choc du Futur » et les grandes idées qui détermineront l'évolution des entreprises et des hommes. Le programme mis sur pied s'adresse aux dirigeants et cadres qui veulent être des hommes d'idées et d'actions. Ils doivent davantage maîtriser leurs destinées et façonner l'avenir à la mesure de ses besoins. L'ambition du programme proposé est, qu'au lieu de se cabrer contre l'évolution et le futur, les responsables se préparent à le prévoir et à le modeler avec optimisme.

PROGRAMME

- **Jeudi 23 novembre 1972 à 17 h. 30 :**
Débat sur le thème « Le Choc du Futur » par M. François DALLE, Président Directeur général de l'Oréal (Paris) et par M. Roger GARAUDY, Professeur à l'Université de Poitiers. M. Jacques HISLAIRE, Rédacteur à « La Libre Belgique », animera ce débat.
Débat-cocktail avec les orateurs.
- **Mardi 12 décembre 1972 à 17 h. 30 :**
« Peut-on réduire l'inégalité des re-

venus ? » par M. Jean TINBERGEN, Prix Nobel des Sciences Economiques.

Le Professeur Dr. A.J. VLERICK, Ministre des Finances, présentera le conférencier.

Panel de participants - débat-cocktail avec les orateurs.

- **Mardi 9 janvier 1973 à 17 h. 30 :**

« Une force nouvelle et majeure dans le futur : la femme moderne », par M^{me} Christiane COLLANGE, journaliste et écrivain (Paris).

Le Comte Jean-Pierre de LAUNOIT, Administrateur délégué de Cofinindus S.A., présentera le conférencier. Une invitation à cette soirée sera remise à chaque participant à l'intention de son conjoint.

Panel de participants - débat-cocktail avec les orateurs.

- **Mardi 13 février 1973 à 17 h. 30 :**

« Les conditions de la survie », par M. Georg PICTH, Conseiller scientifique du gouvernement allemand et Professeur à l'Université d'Heidelberg.

M. André BAYENS, Secrétaire général au Ministère des Affaires Economiques, présentera le conférencier.

Panel de participants - débat-cocktail avec les orateurs.

- **Mardi 13 mars 1973 à 17 h. 30 :**

« Peut-on imaginer des vacances pour tout le monde ? », par M. Gilbert TRIGANO, Président Directeur général du Club Méditerranée.

M. Jean DE BROUX, Administrateur délégué du Centre d'Information de Bruxelles, présentera le conférencier.

Panel de participants - débat-cocktail avec les orateurs.

- **Mardi 10 avril 1973 à 17 h. 30 :**

« Communisme et Communauté », par M. Lanza DEL VASTO, écrivain. Le Père R. TROISFONTAINES, S.J., Professeur aux Facultés Universitaires de Namur, présentera le conférencier.

Panel de participants - débat-cocktail avec les orateurs.

- **Mardi 8 mai 1973 à 17 h. 30 :**

« Croissance et crise de la société humaine », par le Dr. Aurelio PECCEI, Président du Club de Rome.

« Le rapport du Massachusetts Institute of Technology », par M.E. FONTELA, Directeur du Département Economie Appliquée du Centre de Recherches Battelle à Genève.

M. Daniel JANSSEN, Administrateur Directeur général adjoint de l'Union Chimique Belge, présentera les conférenciers.

Panel de participants - débat-cocktail avec les orateurs.

- **Date à préciser, conférence non confirmée :**

« Le désert est fertile », par Dom Helder CAMARA, Archevêque de Récife, Brésil.

Présentateur : M. J. de COMMAN d'HERLINCKHOVE, Président de la Fédération des Entreprises non industrielles de Belgique.

- **Mardi 15 mai 1973 à 18 heures :**
« Corporate responsibility and consumer protection »,

(« La responsabilité des dirigeants et la protection des consommateurs ») avec traduction simultanée, par M. Ralph NADER, avocat.

M. Henri SIMONET, Ministre des Affaires Economiques, présentera le conférencier.

Panel de participants - dîner de clôture - débat en la salle Albert I^{er}, Palais des Congrès, Bruxelles.

LIEU

Auditorium de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, avenue Jeanne 44 - Bruxelles (parking réservé).

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

5.200 F comprenant les 9 conférences, les cocktails, les réceptions d'échanges d'idées qui suivent les conférences, le dîner de clôture du 15 mai 1973, la documentation prévue, et la possibilité de participer aux panels.

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS :

L'ENTREPRISE DE DEMAIN, a.s.b.l., av. Franklin Roosevelt 118 - 1050 Bruxelles - Tél. : (02) 48 00 52 - 49 91 97.

UN ACCORD DE COOPERATION EUROPEENNE ENTRE LE CIPR ET LA SEGESTE (FRANCE)

Genève, le 6 novembre 1972 — Le Centre d'Information et de Relations Publiques (C.I.P.R.) à Genève, et la Ségeste à Paris, viennent de signer un accord de coopération, prévoyant qu'une exclusivité préférentielle est accordée à chaque contractant, en France, pour la Ségeste, et en Suisse, en Belgique et en Allemagne, pour le groupe CIPR. Cette coopération sera étendue à d'autres pays. Elle permet à chaque signataire de bénéficier d'une représentation internationale et de mener, dans actuellement quatre pays, des actions simultanées d'information et de relations publiques. Des échanges d'expériences et de données techniques sont prévus entre les nouveaux partenaires. Précisons que cet accord ne s'accompagne d'aucune prise de participation, les sociétés du groupe CIPR, d'une part, et la Ségeste, d'autre part, demeurant indépendantes.

- La Ségeste, fondée en 1970, est devenue l'une des premières agences françaises de relations publiques. Elle est dirigée par M. Stéphane Félix, vice-président de la Fédération française des Relations publiques.
- Fondé en 1957, le CIPR est l'une des plus importantes agences européennes spécialisée dans la seule pratique des relations publiques. Il possède des sièges à Genève, Zürich, Berne, Munich et Bruxelles.

EXPOSITION DE PEINTURES A BRUXELLES

Une exposition de peintures de plus de 100 tableaux exécutés par un des meilleurs peintres paysagistes contemporains, M. W. DESSONNAZ, présente Vichères en la Salle paroissiale de Ste-Claire à Jette, av. Joseph de Heyn 104 du 18 au 26 novembre 1972.

Heures d'ouverture : lundi - vendredi : 19 h. - 21 h. — samedi : 15 h. - 17 h. et 20 h. - 22 h. — dimanche : 12 h. - 15 heures.

« Vichères renaît de ses ruines ».

Vichères est situé au cœur du Triangle de l'Amitié : Martigny - Aoste - Chamonix et des vallées de Ferret et du Grand St-Bernard. C'est un village haut perché sur la route du Grand Saint-Bernard/Valais Suisse.

Le vernissage aura lieu le 18 novembre 1972 à 15 heures.

INTERESSANTE CONFERENCE A RETENIR

Dans le cadre de la quinzaine des « Féeries de Namur » du 15 décembre 1972 au 2 janvier 1973 aura lieu le 19 décembre à 19 h. 30 en la salle de la Maison de la Culture une conférence en première : « Fribourg, le pays des armailis ». Cette conférence en audiovisuel a été mise au point et sera présentée par M. et M^{me} Doolaeghe, conférenciers de l'Office National Suisse du Tourisme à Bruxelles. Suisses et Belges y sont cordialement invités.

Vie culturelle et artistique

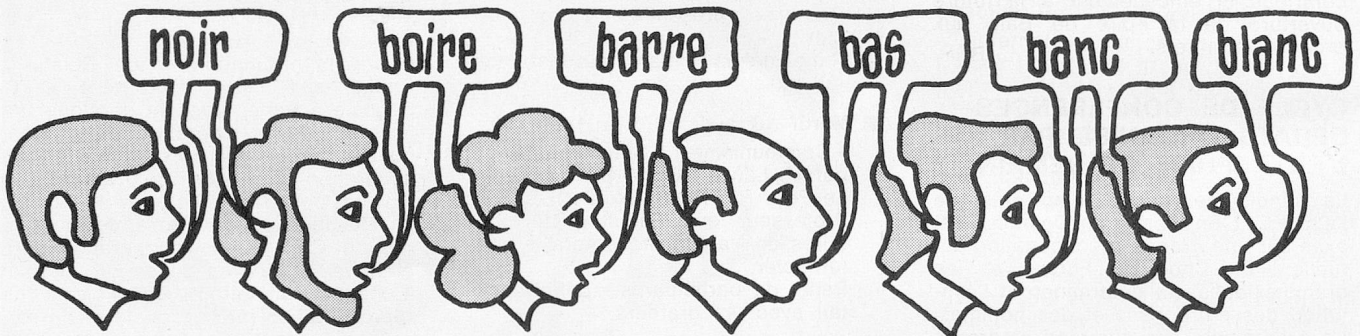
Conférence de M. Jean BORY, le 8 décembre 1972

C'est à l'intention de tous les membres de la Communauté suisse et de leurs amis belges que l'UNION SUISSE organise, en collaboration avec l'« Association de documentation et d'information culturelle et touristique », de Bruxelles, et l'appui de la SWISSAIR, une conférence de M. Jean BORY, le 8 décembre 1972, à 20 h. 15, à l'Auditorium MAIL, rue du Mail 50 - 1050 Bruxelles.

LES REGIMENTS SUISSES EN SERVICE ETRANGER: QUATRE SIECLES D'HISTOIRE EUROPEENNE

M. Jean Bory est Conservateur du château de Coppet (ancienne résidence de Madame de Stael) et du Musée des Suisses au Service étranger. C'est un orateur d'une grande réputation, tant en Suisse qu'à l'étranger, notamment en France. Cette soirée est placée sous le Haut Patronage de S.E. Monsieur Henri Monfrini, Ambassadeur de Suisse. La séance se terminera par la projection d'un film SWISSAIR et d'une dégustation offerte par les importateurs de vins suisses en Belgique.

Bien que l'entrée à cette conférence soit gratuite, la réservation des places est **nécessaire**. Les personnes non-membres de l'Union Suisse pourront réserver le nombre de places désirées, **par écrit**, jusqu'au 30 novembre 1972, **au plus tard**, à M. André Berguer, avenue de la Chevalerie 1 - 1040 Bruxelles.



le bouche à oreille. c'est... mhh... bbbien...

nous avons d'autres moyens de communication :

téléphonie - recherche de personnes - interphones - radiotéléphones - transmission d'alarmes - téléaffichage.
distribution de musique - transport par tube pneumatique - distribution - contrôle et enregistrement de l'heure.

AUTOPHON



1050 BRUXELLES	- rue de Naples 53	☎ (02) 11 22 50
2000 ANTWERPEN	- Lange Leemstr. 429-431	(03) 30 99 65
9002 LEDEBERG	- Brusselssesteenweg 1	(09) 23 97 91
4000 LIEGE	- bd de la Sauvenière 64	(04) 23 41 85